

Lausanne, janvier 2023

SOUTIEN ADMINISTRATIF – INSCRIPTIONS*Recensement Acorda – PER – Points IP-Suisse – IMPEX*

Comme chaque année, vous devez remplir un certain nombre de documents pour l'obtention des paiements directs. Les conseillers de Proconseil sont à disposition pour accompagner les agriculteurs qui souhaitent un soutien lors du recensement, une explication du décompte de paiements directs ou encore un conseil sur les nouveaux programmes.

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS 2023

- Nouveaux programmes de la politique agricole 2023. Plus d'informations sur : <https://www.prometerre.ch/actualites/modifications-de-l-ordonnance-sur-les-paiements-directs-et-compensation-des-pertes-annoncees>
- Nouvelles mesures dans le plan phyto vaudois. Plus d'informations sur : www.prometerre.ch/prestations/projets-et-acquisitions-de-references/plan-phyto-vaudois
- Ouverture des mesures parcellaires pour le plan Climat Vaudois
- Modification des soutiens à certaines mesures dans projet Agripoll. Rappel : Ce projet se termine en 2023.

RAPPEL dossier PER

Les bilans de fumure et fourrager (PLVH) 2022 **DEFINITIFS** doivent être établis pour le 1^{er} mai 2023 au plus tard (avec les données effectives du bétail détenu durant l'année 2022 écoulée). Les documents doivent être conservés sur l'exploitation afin d'être à disposition lors des contrôles. Il est *conseillé*, mais pas obligatoire, de calculer un bilan prévisionnel 2023 au début de l'année pour éviter des surprises avec des suites conséquentes. Ceci est d'autant plus important pour les exploitations inscrites au programme pour l'utilisation efficace de l'azote (limitation à 90% des besoins). *Nous sommes à disposition pour réaliser ces bilans jusqu'au 31 mars 2023.*

Si vous souhaitez recourir à nos services, nous vous prions de vous

inscrire avant le 27 janvier 2023

à l'aide du talon figurant sur la page suivante, par fax, téléphone ou mail, afin d'organiser au mieux le travail et pour garantir des dossiers de qualité. En cas d'inscription par mail, merci de vous référer aux adresses ci-dessous et de préciser vos coordonnées complètes. Dès la réception de votre inscription, nous vous contacterons pour convenir d'un rendez-vous dans nos bureaux ou sur un lieu centralisé.

Votre **inscription est à transmettre** directement à **votre office** de conseil :

*Proconseil - Av. des Jordils 3 - CP 1080, 1000 Lausanne
tél. 021 614 24 30 - fax 021 614 24 04 - e-mail : proconseil@prometerre.ch*

*Proconseil - Av. des Sports 48, 1400 Yverdon-les-Bains
tél. 024 423 44 88 - fax 024 423 44 90 - e-mail : proconseil.yverdon@prometerre.ch*

*Proconseil - Grange-Verney 2, 1510 Moudon
tél. 021 905 95 50 - e-mail : proconseil.moudon@prometerre.ch*

*Proconseil, Mme Murielle Tinguely - 1660 Château-d'Oex
tél. 021 614 24 53 - e-mail : m.tinguely@prometerre.ch*

*Proconseil, Mme Malika Pannatier – Rue de la Gare 11, 1860 Aigle
tél. 021 614 25 32 - e-mail : m.pannatier@prometerre.ch*

COMMENT S'INSCRIRE ET QUELS DOCUMENTS PRENDRE ?

Pour toute prestation, merci de prendre vos données **CH-Login : votre adresse mail**, votre **mot de passe** et votre **téléphone portable** auquel est rattaché votre compte.

Pour ceux qui travaillent avec **AGROPLUS** sur terminal-serveur, nous avons aussi la possibilité de boucler le dossier PER. Si c'est le cas, merci de vous annoncer au moment de l'inscription afin que nous puissions demander l'accès au terminal-serveur à Agroplus.

Pour un dossier PER et PLVH 2022 DÉFINITIF

- Le recensement 2022 : "relevé des parcelles (A), relevé des animaux (B)" ;
- Les effectifs du bétail définitifs selon BDTA (01.01.2022 au 31.12.2022, via le calculateur d'UGB) ;
- Achat/vente de fourrage et de paille
- Les engrais minéraux épandus (teneurs et quantités) en 2022 ;
- La quantité des engrais de ferme importés ou exportés en 2022 (HODUFLU) ;
- La quantité d'engrais de ferme épandue avec des pendillards (en ha) en 2022 ;
- PLVH : Quantité et genre de concentrés pour chaque catégorie d'animaux (distribués en 2022).

Pour un dossier PER et PLVH 2023 PRÉVISIONNEL

- Le recensement 2023 : "relevé des parcelles (A), relevé des animaux (B)" ;
- Les effectifs du bétail prévisionnels (01.01.2023 au 31.12.2023) ;
- Achat/vente de fourrage et de paille
- Les engrais minéraux prévus (teneurs et quantités) ;
- La quantité des engrais de ferme importés ou exportés prévue en 2023 ;
- La quantité d'engrais de ferme à épandre avec des pendillards (en ha) planifiées pour 2023 ;
- PLVH : Quantité et genre de concentrés pour chaque catégorie d'animaux (prévisions 2023).

Calcul des points IP-Suisse (Biodiversité, Climat et Lait des Prés) et BioSuisse (check-up biodiversité)

- Le dossier PER définitif de l'année écoulée
- Assolement et formulaires ACORDA 2023
- Consommation d'électricité 2022
- Production et autoconsommation des panneaux solaires 2022

Correction linéaire pour aliment appauvris chez les porcs

- Quantités et teneurs des aliments pour chaque catégorie inscrite au programme

Engraisseurs de poulets – IMPEX – Calcul de l'effectif moyen

- Le nombre d'animaux lors de la mise au poulailler pour chaque rotation : dès la dernière série entrée en juillet 2021 jusqu'à la première sortie en 2023 ;
- Les décomptes d'abattage (kg PV totaux par série, desserrage...) dès la dernière série entrée en juillet 2021 jusqu'à la dernière première sortie en 2023 ;
- La désignation des aliments utilisés avec leurs teneurs (% MS, MJ EMV, g MA et g P) ;
- L'inventaire début et fin des aliments utilisés selon la période août 2021 à juillet 2022 ;
- Les dates et les quantités par sorte d'aliment livré durant la période citée ci-dessus.

BULLETIN D'INSCRIPTION
A RENVoyer JUSQU'AU 27 JANVIER 2023 AU PLUS TARD,
à l'une des adresses (voir 1^{ère} page)

Nom et prénom :

Adresse :

NPA : Localité :

Téléphone : Tél. mobile :

E-mail : Signature :

Je suis client Agroplus avec accès au terminal serveur et souhaite boucler mon dossier sur Agroplus

oui non

Je m'inscris pour l'établissement des documents suivants :

- Recensement **ACORDA 2023** ;
- Dossier **PER** et **PLVH 2022 définitif** ;
- Dossier **PER** et **PLVH 2023 prévisionnel** ;
- Calcul des **points IP-Suisse** (Biodiversité, Climat et Lait des Prés) ;
- Calcul du **Check-up Biodiversité de BioSuisse**
- IMPEX** – Calcul de l'effectif moyen et la production d'éléments fertilisants pour les poulets de chair ;
- Correction linéaire pour aliments appauvris** chez les porcs ;
- Simulation paiements directs** ;
- Autres conseils HODUFLU, BDTA, ou divers.**

Les personnes qui **ne se présentent pas au rendez-vous fixé** se verront **facturer** un montant de **CHF 30.-** .

TARIFS PRESTATIONS PROCONSEIL

	Membres groupes d'étude	Non-membres groupes d'étude
Soutien administratif	CHF 80.-/ heure Forfait logiciel : CHF 35.-	CHF 120.-/ heure Forfait logiciel : CHF 50.-

Vous avez aussi l'occasion de vous inscrire au cours « Être au point avec mon recensement Acorda » qui offre la possibilité d'effectuer vous-même votre recensement tout en étant encadré et aidé en cas de besoin.

Plus d'infos et inscription sous <https://www.prometerre.ch/formations>
par mail à formation@prometerre.ch ou par téléphone au 021 614 24 35.



**La plateforme pour l'utilisation
de machines en commun**

Gratuit pour les simples locataires